

Développement urbain: orientations pour un débat européen

1997/2097(COS) - 28/01/1998 - Comité économique et social: avis, rapport

En premier lieu, le Comité estime opportun de définir certaines priorités de l'agenda urbain liées aux problèmes de la compétitivité et de l'emploi, de la cohésion économique et sociale et du développement durable, et ce plus explicitement que ce n'est le cas dans la communication. Sont à considérer comme prioritaires la conservation et la gestion du patrimoine culturel urbain. Il est nécessaire de promouvoir largement la réhabilitation, la restauration et la conservation des centres historiques, non seulement des grandes villes historiques, mais aussi des villes petites et moyennes ayant une forte identité culturelle à préserver et à renforcer. En second lieu, un développement durable et intégré implique également un effort de réhabilitation des quartiers périphériques, qui peut être l'occasion, dans les grandes agglomérations urbaines notamment, d'assurer un développement polycentrique. Cela permettrait d'alléger la pression pesant sur les centres historiques et de donner une fonction précise et une identité socioéconomique à des quartiers aujourd'hui dégradés. A la nécessité de valoriser la qualité urbaine, il faut également répondre en développant les nouvelles technologies de télécommunications et de transports, de manière à intégrer les villes avec le territoire suburbain. Le rôle des villes dans le contexte de la globalisation de l'économie est d'autant plus important que les différentes administrations parviennent à mettre sur pied, dans un esprit de compétitivité, des stratégies de développement et d'équipement en infrastructures et en services. Il est toutefois souhaitable de développer des politiques de coordination permettant d'éviter que l'objectif de l'"excellence économique" ne soit poursuivi au détriment de ceux de la justice sociale et de la qualité de la vie. La compétitivité devrait au contraire contribuer à la recherche de solutions concrètes pour un ensemble de problèmes sociaux prioritaires tels que le chômage des jeunes, l'intégration des immigrés, la réinsertion des exclus. Une attention particulière devrait être accordée au problème structurel de la condition et du rôle des personnes âgées, dont le nombre ne cessera de croître dans toute l'Union au cours des prochaines années. En conclusion, il faut que surgisse un nouvel "esprit de citoyenneté", fondé sur la participation et la solidarité sociale.